

## La réouverture du site de piazza Navona

### ÉDITORIAL

Le site de piazza Navona reprend ses activités après une rénovation complète de ses espaces. C'est le moment de rappeler son histoire, les critères qui ont présidé à cette opération, enfin la mission qui sera la sienne dans les années à venir.

**Michel Gras**

Directeur de l'École française de Rome

### Une longue marche (1966-1976)

Le 19 décembre 1966, le Ministère de l'Éducation nationale achetait pour l'École française de Rome l'immeuble situé piazza Navona, 62 (et corso Rinascimento, 93 à 103). Cette acquisition entendait répondre au manque d'espace dont souffrait la bibliothèque, alors qu'un débat existait au sein de l'École pour savoir s'il fallait quitter le palais Farnèse et chercher une seconde implantation ou se contenter d'une «annexe». Après avoir travaillé sur de nombreuses hypothèses, dont les archives de l'École gardent mémoire, Pierre Boyancé, alors directeur, arrêtait son choix sur un immeuble, propriété des Pieux Établissements de la France à Rome et à Lorette. Cet édifice était dans un état de dégradation avancée, ce qui inquiétait les autorités italiennes depuis 1951 et avait abouti à un ordre d'évacuation

partielle émanant du maire de Rome, le 19 février 1962 (*ordinanza* n°473).

De cette période datent les premiers contacts et les premières études de faisabilité, bien antérieures à l'achat : un premier projet d'aménagement, suggéré par l'École, avait été validé par la Direction des enseignements supérieurs le 1<sup>er</sup> février 1963, et un avis favorable à la vente de l'immeuble avait été donné par la Congrégation des Pieux Établissements en juillet 1963 ; un avant-projet avait été élaboré en janvier 1964 par Guillaume Gillet (1912-1987), membre de l'Institut, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, premier grand prix de Rome ; les autorisations de travaux, demandées en mai 1965, furent délivrées par la Commune de Rome à la Congrégation en février 1966.

Une première tranche de travaux fut autorisée par arrêté du 29 septembre 1967 avec l'objectif de faire de cet immeuble une «tour des livres» pour permettre à la bibliothèque de s'étendre. Le projet prévoyait aussi d'y loger les membres qui ne pouvaient plus habiter le palais Farnèse depuis 1964, même s'ils étaient célibataires.

Les événements de 1968 eurent une conséquence directe sur l'opération. Les travaux furent arrêtés par le ministre de l'Éducation nationale le 18 novembre, sans consultation du directeur. L'émotion fut vive chez les membres, les anciens membres et dans la communauté scientifique : «Où ira l'École de Rome si elle quitte le palais Farnèse ?» peut-on lire dans *Le Figaro* du 30 décembre 1968 ; et le 10 avril 1969, Jacques Nobécourt titrait dans *Le Monde* : «Les



des directeurs des études ; le stock des publications fut enfin déménagé, en ne prévoyant le retour dans l'édifice que d'un stock limité pour assurer la diffusion courante.

## Le nouveau chantier (2006-2008)

On l'aura compris. Tout cela ne fut possible qu'avec l'engagement de toute l'équipe de direction de l'École et, évidemment, le soutien du ministère de tutelle (Direction générale de l'enseignement supérieur) qui fut attentif de bout en bout au suivi de l'opération.

Le choix du maître d'œuvre se porta sur l'Atelier parisien de Nasrine Seraji et du bureau d'architectes Seste, de Rome ; la réalisation des travaux fut confiée à l'entreprise romaine Branchini & Mancinelli.

L'opération a progressé, rythmée par des appels d'offre, de la manière suivante :

- **décembre 2003**, projet préliminaire de la direction de l'École ;
- **mai 2004** : choix du bureau d'études «Génie des lieux» chargé, à la demande du ministère, d'un schéma directeur et d'une étude de programmation ;
- **janvier 2005** : remise du rapport du bureau d'études ;
- **avril 2005** : choix du maître d'œuvre ;
- **octobre 2005** : avant-projet sommaire (APS) ;
- **février 2006** : avant-projet définitif (APD) ;
- **mai 2006** : accord de la Surintendance aux monuments ;
- **août 2006** : obtention du permis de construire ;
- **septembre 2006** : fermeture de l'immeuble ;
- **novembre 2006** : choix de l'entreprise ;
- **décembre 2006** : début des travaux ;
- **décembre 2008** : réception des travaux ;
- **février 2009** : réouverture de l'immeuble.

Ce nouveau chantier a conduit à une restructuration complète des espaces, tout en respectant les données patrimoniales présentes, murs d'époque romaine notamment, jusqu'au niveau du 1<sup>er</sup> étage. Des interventions lourdes ont permis de modifier l'emplacement d'un ascenseur de manière à améliorer les circulations, et de rehausser le sol d'une partie de la grande salle de manière à permettre l'aménagement d'une salle de séminaire au rez-de-chaussée. Les deux façades et les deux cours ont été ravalées.

Il a ainsi été possible :

- de doubler le nombre de chambres : 43 lits sont désormais disponibles, le plus souvent dans des chambres simples ;
- de permettre une accessibilité aux handicapés ;
- d'avoir une insonorisation complète grâce au remplacement de toutes les fenêtres extérieures ;
- d'assurer la climatisation complète de l'édifice ;
- de refaire toute l'implantation électrique et le chauffage ;
- de rendre possible une présentation des restes architecturaux du stade de Domitien et des vestiges archéologiques antiques, médiévaux et modernes visibles dans le sous-sol ;
- de lancer une grande opération de recherche sur l'histoire de la piazza Navona et de son bâti, avec le soutien de l'Agence nationale de la recherche.

Tout s'articule autour de **dix espaces** clairement identifiés :

**Espace accueil** : entrée sur la piazza Navona.

**Espace débats** : une grande salle au 1<sup>er</sup> étage (100 places) et une salle de séminaire (25 places) au rez-de-chaussée.

**Espace administratif** : quatre bureaux, dont un collectif, au 1<sup>er</sup> étage.

**Espace projet** : deux bureaux et une salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage, actuellement pour le projet de recherche sur la piazza Navona.

**Espace scientifique** : deux grands bureaux collectifs au 1<sup>er</sup> étage pour le personnel scientifique, les hôtes, les partenaires de l'École.

**Espace publication** : trois bureaux au rez-de-chaussée et une galerie de présentation pour les livres.

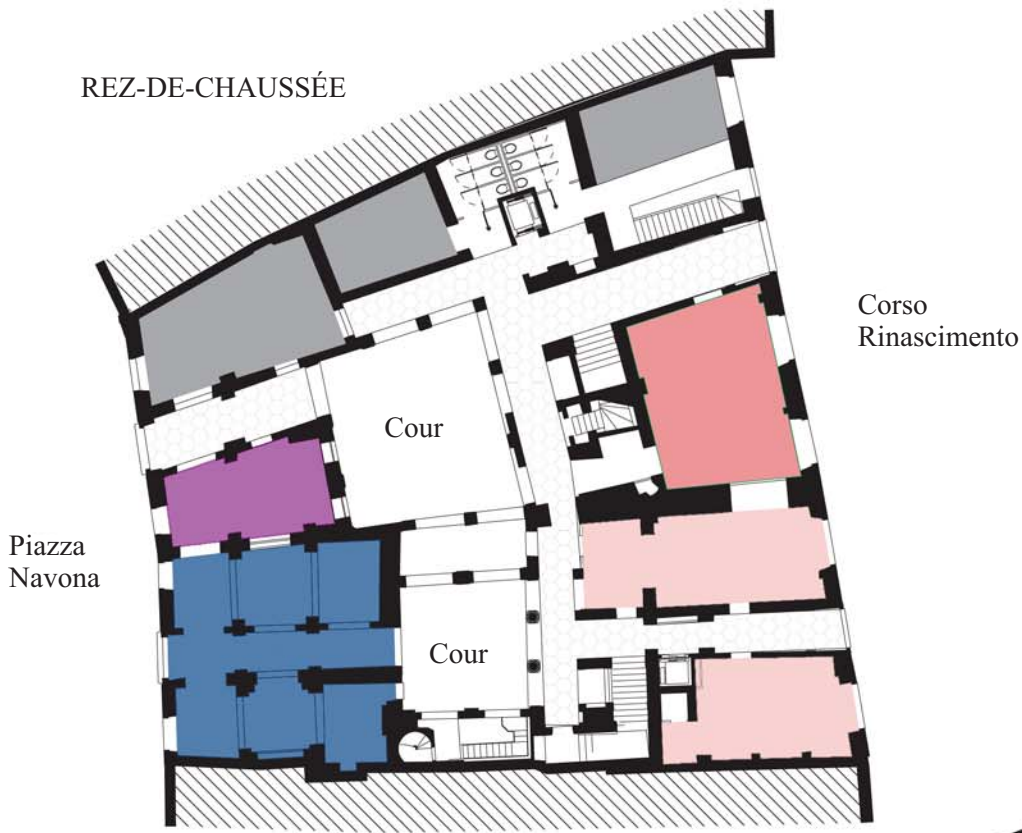
**Espace documentation** : deux salles au rez-de-chaussée.

**Espace informatique** : un bureau et une salle de formation à l'entresol.

**Espace repos** : 36 chambres aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages : 7 sont doubles dont 4 avec cuisine. Les chambres sont toutes dotées d'une salle de bains et équipées du wi-fi.

**Espace convivialité** : une salle à manger, un salon de détente, une cuisine au 3<sup>e</sup> étage.

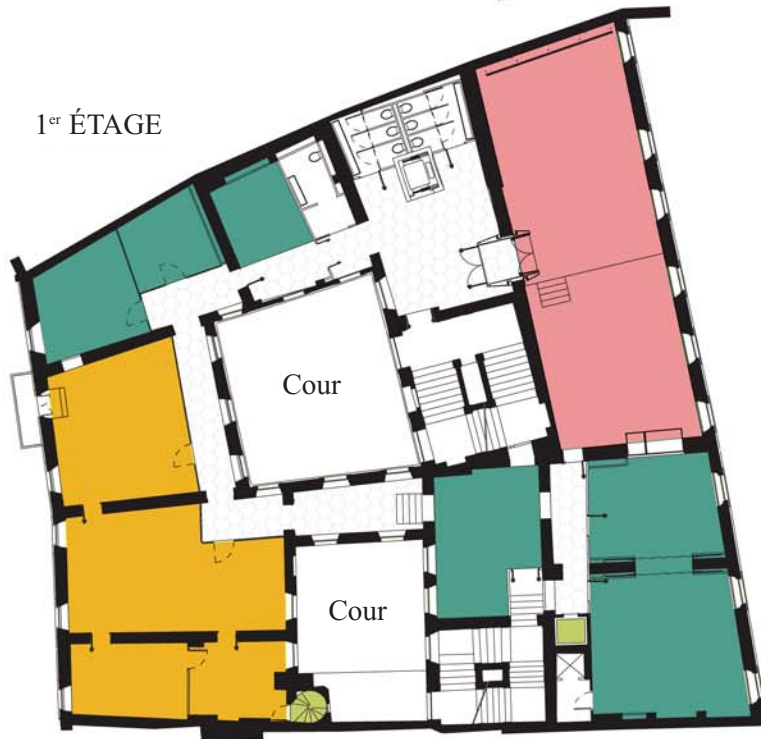
REZ-DE-CHAUSSÉE



ENTRESOL

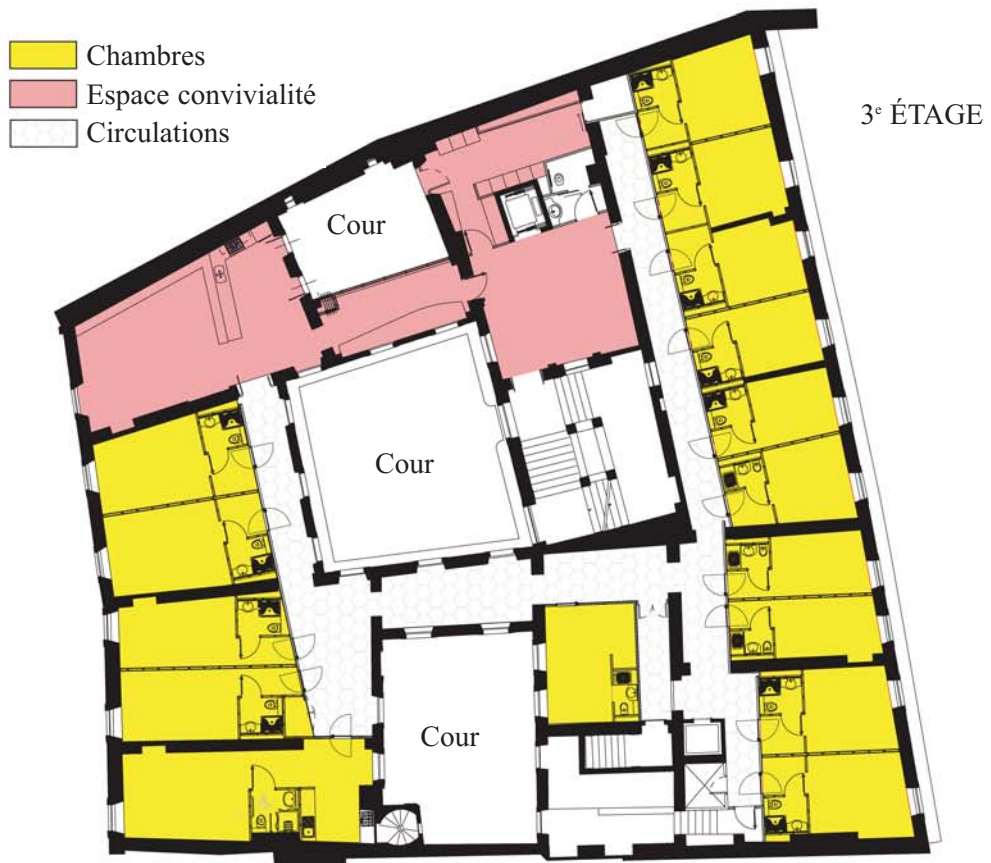
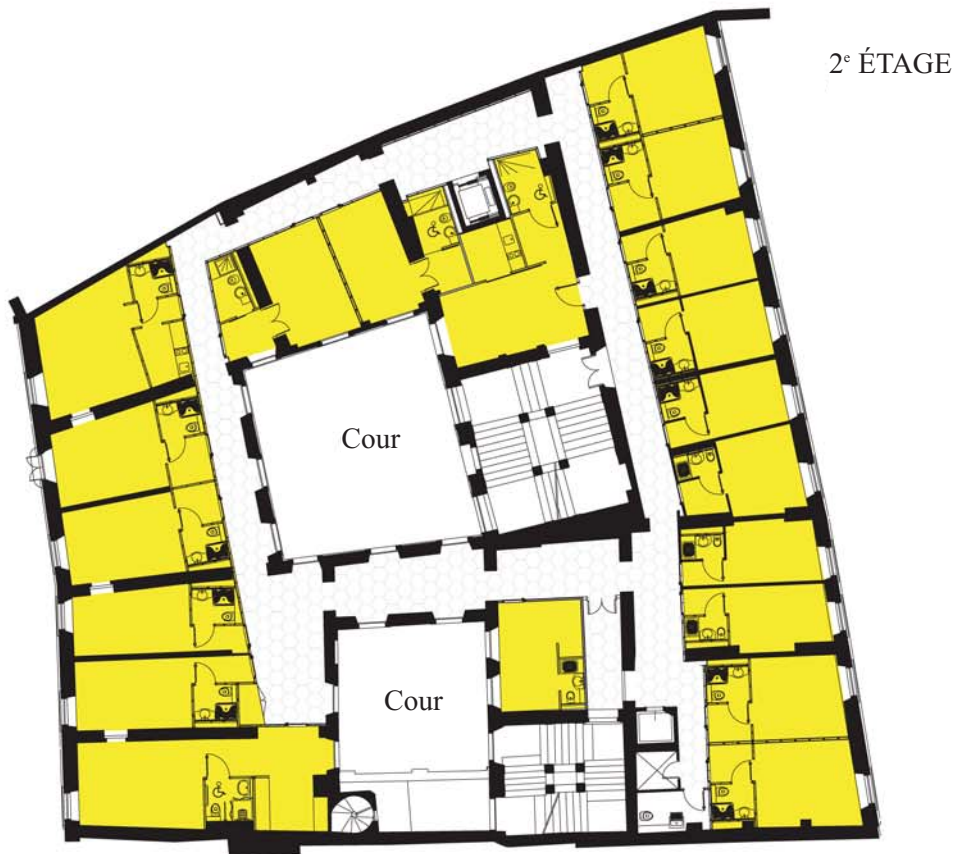


1<sup>er</sup> ÉTAGE



- Administration
- Espaces scientifiques
- Accueil
- Publications
- Espaces débats
- Documentation
- Informatique
- Circulations





Le nouveau site de piazza Navona doit permettre, dans les années à venir, de conduire une politique d'accueil plus dynamique. Il permettra en effet :

- d'accueillir, comme dans le passé, les boursiers ;
- de loger les hôtes scientifiques et tous ceux qui participent directement aux programmes et aux opérations de l'École ;
- d'aider plus efficacement nos partenaires des pays du Maghreb et du Sud-Est européen (Albanie, Croatie, Serbie, Slovénie notamment) ;
- d'assurer une ouverture européenne et internationale plus soutenue en permettant à des chercheurs de toutes nationalités de travailler sur le patrimoine archéologique et archivistique qui se trouve à Rome.

Les tarifs d'hébergement pour 2009, votés par le conseil d'administration de l'École le 27 novembre 2008, sont les suivants :

Boursiers, doctorants en formation et assimilés : **250 €** le mois.

Hôtes scientifiques : **600 €** le mois.

Participants aux opérations de l'École : **40 €** la nuit (pris en charge par l'École).

Personnalités extérieures : **60 €** la nuit.

La grande salle et la salle de séminaire pourront également être louées à des organismes extérieurs aux tarifs suivants :

Grande salle : **300 €** la journée.

Salle de séminaire : **150 €** la journée.

- Les chambres doubles sont en nombre très limité. Dans tous les cas, les conjoints et accompagnateurs devront acquitter un paiement de **30 €** par nuit. Les mineurs ne sont pas acceptés.
- L'accueil sera assuré du lundi au samedi jusqu'à 20 heures, il ne le sera pas les dimanches et les jours fériés.
- Un accueil au mois d'août pour tous est à l'étude.

*Cette rénovation a été conduite par Michel Gras, directeur, Jean Schneider, secrétaire général, Jean-Louis Pesenti, agent comptable et Jean-François Bernard, ingénieur de recherche. L'assistance à la maîtrise d'ouvrage a été assurée par les architectes Luca Montuori et Riccardo Petrachi.*

**Directeur de la publication :** Michel Gras  
**Rédaction :** Nathalie Mencotti  
**Maquette :** bothua@netcourrier.com  
**Imprimerie :** L'Economica  
ISSN 1826-8226 • Parution : février 2009  
Ce numéro a été imprimé à 2.000 exemplaires

## **BILANS, ÉCHANGES, PROJETS**

La *lettre* de l'École française de Rome

## **École française de Rome**

**Direction :**

Piazza Farnese, 67 - (I) 00186 ROMA  
Tél : (0039) 06/68 60 11 • Télécopie : (0039) 06/687 48 34

**Courriel :** [assdir@efrome.it](mailto:assdir@efrome.it)

**Administration :**

Piazza Navona, 62 - (I) 00186 ROMA  
Tél : (0039) 06/68 42 91 01 • Télécopie : (0039) 06/68 42 91 50

**Site internet :** <http://www.efrome.it>